



## Ecole maternelle Maintenon

17, rue Taillade - 92700 COLOMBES - Tél : 01 47 86 02 59 - Courriel : [0921694s@ac-versailles.fr](mailto:0921694s@ac-versailles.fr)

### Compte-rendu du conseil d'école 12 novembre 2013

*Présents :*

#### **Ecole & Centre de loisirs**

Mme Chauvat (directrice)  
Mme Khachatryan (enseignante)  
Mme Walter (enseignante)  
M. Seyer (enseignant)  
Mme Arnaudin (enseignante)  
Mme Gantier (enseignante)  
Mme Lemoine (enseignante)  
Mme Chiab (enseignante)  
Mme Junchat (enseignante)  
Mme Fol (enseignante)  
Mme Lorain (enseignante)  
Mme Giroird (responsable du centre de loisirs)

#### **Représentants des parents d'élèves**

Mme Dispa (UPIC)  
Mme Jamet (UPIC)  
Mme Sordet (UPIC)  
Mme Pierron (UPIC)  
M. Mateus (UPIC)  
Mme Boury (UPIC)  
Mme Coussemacq (UPIC)  
Mme Benbelaid (UPIC)

#### **Municipalité**

Mme Choquet (conseillère municipale)

*Absente :* Mme Haker (**DDEN**)

#### **1) Effectifs et structure de l'école**

	<b>Effectifs</b>	<b>Classe</b>	<b>Moyenne des enfants/classe</b>
<b>PS</b>	98	4	24,5
<b>MS</b>	80	3	26,66
<b>GS</b>	83	3	27,66
<b>TOTAL</b>	261	10	26,1

Constat : Diminution du nombre d'élèves, perte de 20 élèves par rapport aux prévisions de rentrée 2012/2013. Il y a un risque de fermeture de classe pour l'année prochaine si le nombre d'élèves continue à diminuer.

L'école compte 12 enseignants (dont 2 temps partiels), 3 AVS, 1 EVS, 1 gardienne, 9,5 agents et ATSEM car un poste à mi-temps.

Madame CHAUVAT précise que les ATSEM absentes ne sont pas toujours remplacées. Dans ce cas, la priorité est donnée aux classes de petite section.

#### **2) Hygiène et sécurité**

##### *2.1 Hygiène*

Concernant la propreté des locaux ainsi que des toilettes, le ménage est fait plusieurs fois par jour. Pas de rupture de stock signalée pour le matériel d'hygiène.

Il est signalé que le lave vaisselle de la cantine ne fonctionne plus depuis 3 semaines. En conséquence les enfants prennent leur repas dans des assiettes et des verres en plastique ; les agents lavent tout le reste à la main. De nombreuses réparations ont déjà été effectuées mais l'appareil est ancien et cela ne tient pas. Le remplacement du lave-vaisselle paraît nécessaire.

## 2.2 Sécurité

Les parents d'élèves constatent que la sécurité comporte de nombreuses failles dans l'ensemble des lieux :

- La multiplicité des bâtiments recevant du public différent -la loge de la gardienne avec des logements et des bureaux du service jeunesse, le centre de loisirs, deux associations pour les jeunes au-dessus du centre de loisirs (arrivées tout juste l'an dernier) et au fond, l'école maternelle.
- les 3 accès possibles de l'école : l'entrée principale rue Taillade, l'entrée rue Desmont-Dupont, l'entrée et la sortie du parking.

Cela entraîne donc de nombreuses allées et venues de personnes extérieures qui ne veillent pas toujours à la bonne fermeture des portes et grilles ; donc une possibilité d'intrusion facilitée dans l'école.

De plus, depuis lundi 4 novembre 2013, (soit plus d'une semaine), la grille d'entrée Rue Taillade reste ouverte car l'interphone du centre de loisirs ne fonctionne plus. Une demande de réparation a été effectuée.

Mme Chauvat a fait une demande de sonnette réservée à l'école placée à l'entrée du bâtiment pour mieux contrôler les entrées et pouvoir laisser les portes fermées.

L'accès au dernier étage du bâtiment de l'école est condamné pour cause d'infiltrations et de présence d'amiante ; d'autre part, des problèmes électriques sont récurrents (l'école avait déjà dû être fermée à plusieurs reprises l'an dernier pour cause de panne électrique).

Concernant ce problème électrique, Madame Choquet confirme que les techniciens responsables du bâtiment ne trouvent pas la panne. Il devrait être fait appel à une société extérieure pour faire un diagnostic global. Les parents d'élèves demandent un éclaircissement de la situation et des problèmes techniques : une réunion avec Mr Besson, responsable technique à la mairie est demandée.

Le Diagnostic de Présence d'Amiante demandé lors du dernier conseil d'école n'a toujours pas été transmis par la mairie. Le Conseil d'école renouvelle sa demande. La mairie s'engage à lui fournir.

Les parents d'élèves de l'association UPIC soulèvent le problème du centre de loisirs qui se situe dans des préfabriqués et qui présente plusieurs inconvénients :

- a) Insécurité des enfants car les grilles d'entrée restent trop souvent ouvertes (notamment avec l'interphone HS)
- b) Niveau sonore important
- c) Absence de toilettes sur l'un des 2 côtés du bâtiment.
- d) Présence des 2 associations aux étages des préfabriqués engendrant des allers et venues d'adultes qui parfois fument sur la passerelle au-dessus du centre de loisirs et laissent les grilles ouvertes.

La cohabitation des associations et de la direction jeunesse avec l'école et le centre de loisirs n'a pas lieu d'être.

Puisqu'aucun des problèmes évoqués ci-dessus ne pourra être résolu (suite à la visite des services municipaux), les parents d'élèves demandent la possibilité d'installer le centre de loisirs dans l'école afin de résoudre une partie du problème évoqué ci-dessus ; selon les parents d'élèves, ce serait une solution à moindre coûts (tant humains que financiers) et qui résoudrait les problèmes évoqués ci-dessus. Cela semble difficile de l'envisager cette année. Cette solution pourra être réexaminée pour la rentrée prochaine avec l'instauration des nouveaux rythmes scolaires.

Suite à tous ces points soulevés, les parents d'élèves de l'association UPIC soulèvent le problème de la pérennité des infrastructures (école et centre) et demandent à la mairie des réponses et solutions pour le bien-être des enfants et du personnel y travaillant.

### 2.3) Cour de récréation

Des demandes de travaux urgents d'aménagement liés à la sécurité de la cour de récréation figurent dans le cahier des écoles et vont être budgétés : demande de barrières qui longent la terre, demande d'enlèvement des rampes. À ce jour, la date pour ces réalisations n'a pas été fixée.

Les parents d'élèves évoquent la construction d'un préau pour sortir les enfants en cas de pluie. À ce jour, il ne s'agit pas d'une demande prioritaire, étant donné les autres demandes.

Il est souligné qu'aujourd'hui il y a 4 jeux pour 261 enfants. Cela peut représenter des risques pour les enfants (surnombre enfant/jeu). Les parents d'élèves demandent de nouveaux jeux.

#### *2.4) Encadrement et surveillance*

Pendant la récréation, il y a 1 ATSEM dans les toilettes, 2 ou 3 adultes dans la cour selon le nombre d'enfants présents. Par temps de pluie, les enfants restent à l'intérieur de l'école.

#### *2.5) Prévention*

Un exercice incendie a été réalisé en octobre.

Un exercice PPMS a été réalisé le 7 novembre. En dehors des problèmes liés à la diffusion de l'alerte et quelques problèmes techniques qui seront facilement réglés, l'exercice s'est bien déroulé.

#### *2.6) Infirmerie*

Il existe une salle d'infirmerie, mais pas d'infirmière dans l'école. Il est rappelé que l'équipe enseignante ne peut pas administrer de médicaments, ni même du paracétamol.

### **3) Aide aux enfants en difficulté**

#### *3.1) PPS : projet personnalisé de scolarisation*

4 élèves sont suivis actuellement par une AVS présente 20 heures par semaine. 2 demandes de PPS sont en cours.

#### *3.2) PAI : projet d'accueil individualisé*

12 enfants ont un PAI à ce jour. Les repas des enfants en PAI sont déposés le matin par les parents pendant l'accueil en classe et les ATSEM récupèrent les repas vers 9h15 car elles sont, depuis cette rentrée présentes dans les classes pour accueillir les enfants jusqu'à 9h15.

Le soir, les parents ont plus de difficulté pour récupérer les sacs, car ils peuvent se trouver soit dans l'école en cuisine, soit au centre de loisirs. L'école verra comment régler ce problème.

#### *3.3) APC*

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont mises en place depuis la rentrée tous les mardis et jeudis de 8h20 à 8h50 pour les enfants qui ont besoin de soutien scolaire. Sont abordés essentiellement la numération, le langage, le graphisme. 20 enfants sont actuellement concernés.

#### *3.4) RASED*

L'école accueille une nouvelle psychologue, Madame Christelle Hilger, nommée sur le groupe scolaire Maintenon. Elle intervient le mardi matin.

### **4) Rythmes scolaires et temps périscolaire**

En ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires, Madame Chauvat rappelle les dispositions retenues par la mairie suite aux retours des questionnaires, à savoir :

- L'horaire d'entrée de l'école est maintenu à 9h le matin
- Le temps de la pause méridienne est maintenu à 1h30
- La demi-journée supplémentaire retenue sera le mercredi de 9h à 12h
- La fin de classe sera à 15h45 (au lieu de 16h30 actuellement) avec mise en place de TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) jusqu'à 16h30. Puis, à partir de 16h30, temps périscolaire inchangé jusqu'à 18h30.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires reste encore très floue. Parents, enseignants, animateurs s'interrogent sur les activités qui seront proposées aux enfants. Quels seront les acteurs ? Quels types d'activité pour le TAP en maternelle ? Quel encadrement ? Madame Choquet signale que des associations de Colombes

ont été sollicitées mais sans évoquer leurs noms ni les activités possibles. Suite au questionnaire, les activités sportives et artistiques sont les plus demandées.

Il est rappelé que déjà cette année, sur le temps périscolaire, il y a :

- Des problèmes de recrutement d'animateurs
- Des problèmes d'occupation des locaux
- Des problèmes pratiques dans la liaison école/centre de loisirs

Madame Giroird, responsable du centre de loisirs, intervient en précisant que son équipe et elle-même seront impliquées dans le TAP, sans savoir comment. Il y a également des interrogations quant à la dissociation entre le TAP et le temps d'accueil au centre de loisirs. Nous savons que les enseignants auront également la possibilité de participer au TAP.

Madame Giroird précise également que des comités de suivi vont se mettre en place dans les jours à venir, avec les responsables de la mairie, des centres de loisirs auxquels seront également conviées les associations de parents d'élèves ; ainsi que des réunions en présence des parents.

D'autre part, Madame Choquet signale que 4 écoles ont été choisies sur Colombes pour tester, de façon théorique, la faisabilité de ce nouveau dispositif.

De nombreuses interrogations demeurent quant à l'encadrement (il est prévu un animateur pour 14 enfants pendant le TAP), la qualité de cet encadrement et le contenu du projet éducatif pendant le TAP.

La question de l'heure du goûter est aussi soulevée.

## 5) Synthèse des travaux demandés

<u>Domaine</u>	<u>Description travaux</u>	<u>Réponse reçue (oui/non)</u>	<u>Statut de la demande</u>	<u>Date prévue de réalisation</u>	<u>Commentaires</u>
École	Pour la cour demande de barrière à ajouter le long des espaces verts	oui	Accordée et budgétée	En attente de date	
	Demande de retrait d'une rampe avec des barres horizontales dangereuses car les enfants vont dessus.	oui	Accordée et budgétée	En attente de date	Madame CHOQUET indique que cette demande a été prise en compte par la mairie.
	Demande de cabane à vélos	Pas précise	C. des écoles	En attente	Impossible de récupérer l'ancienne.
	préau	non	N/A	N/A	Pas de demande de préau pour la cour pour le moment car compliqué aussi, gros travaux
	jeux	Oui pour les 2 jeux à bascule, peut-être pour un 3 <sup>e</sup> jeu	En cours	En cours de réalisation	Madame CHAUVAT nous informe de l'installation de 2 nouveaux jeux à bascule pour la cour le jour de la réunion. Les parents demandent s'il est possible de récupérer les jeux dans la cour de Maintenon, Mme Choquet nous répond que ce n'est pas possible.
	Marques au sol	non	N/A	N/A	
	Répondeur téléphonique	non	<b>Depuis il est opérationnel et Les personnes peuvent laisser un message.</b>	N/A	La directrice n'a pas de répondeur à ce jour malgré plusieurs demandes. Les parents ne peuvent pas laisser de message téléphonique.
	Remplacement lave vaisselle	A l'étude	N/A	N/A	Budgétisation en cours

	Réfection des fenêtres	non	N/A	N/A	Les fenêtres sont en aluminium et très usées, certaines ne s'ouvrent plus, il y a le passage d'une personne qui vient asperger un produit sur les fenêtres mais ça ne dure qu'un temps et les fenêtres restent coincées. Elles sont équipées de filtres pour atténuer la chaleur dans les pièces ainsi que de rideaux mais une enseignante signale que les salles sont très chaudes en été. Le changement des fenêtres entraînerait un coût important.
	Pose d'une sonnerie ou interphone à l'entrée de l'école	non	N/A	N/A	Les parents d'élèves demandent un accès séparé pour les associations.
	Présence d'amiante	non	En attente du diagnostic de la mairie		Présence d'amiante dans les locaux de l'école. Madame CHAUVAT n'a pas reçu le rapport DPA (diagnostic présence amiante), Madame CHOQUET s'engage à lui envoyer par mail.
	Problèmes électriques	non	En attente d'éclaircissements et de précisions		Demande d'éclaircissements et de précisions.
	Condamnation du 3 <sup>ème</sup> étage	non	En attente d'éclaircissements et de précisions		Le 3 <sup>ème</sup> étage de l'école serait condamné pour cause d'infiltration d'eau et présence d'amiante. => Demande d'éclaircissements et de précisions.
<b>Centre de loisirs (Algéco)</b>	Demande d'insonorisation,	oui	refusée	N/A	
	Demande de toilettes supplémentaires, et/ou une passerelle pour relier les deux parties préfabriqués (pour éviter aux enfants de sortir pour aller aux toilettes)	oui	refusée	N/A	
	Demande pour monter le nouveau mobilier	non	N/A	N/A	Les cartons restent entreposés dans les salles, restreignant l'espace pour les activités.

## **6) Projet culturel de proximité et projet d'école :**

En adéquation avec l'axe 1 du projet d'école : enrichir l'ouverture culturelle et artistique des élèves, Il s'articule en 2 parties :

- a) Création d'une chorale avec 3 groupes (différents niveaux de classe) pour une représentation en fin d'année. Le lieu n'est pas encore fixé, Madame Chauvat évoque l'AVANT SCENE, avec des doutes quant à la disponibilité des lieux compte tenu des nombreuses activités de la MJC, mais aussi une possibilité dans la salle du TAPIS ROUGE.
- b) Réalisation d'une fresque -thème sur le corps en mouvement- au fond de la cour sur un grand panneau.  
⇒ Attente de la réponse de la Mairie courant décembre. Pour ce projet il s'agit d'un co-financement mairie-école pour l'obtention d'un intervenant en musique et en arts visuels.

## **7) Règlement intérieur :**

Madame Chauvat indique les modifications apportées au règlement 2012/2013 que l'ensemble des personnes présentes approuvent. Le règlement intérieur est adopté et il sera diffusé à l'ensemble des parents dans les jours à venir.

## **8) Coopérative scolaire :**

Au 1<sup>er</sup> septembre 2013 le solde était de 1500 euros.

Le montant du 1<sup>er</sup> versement de cette rentrée 2013, correspondant aux dons des parents, est de 4000 euros environ.

L'école prévoit 2 à 3 sorties par an.

Madame Chauvat prend note qu'il est important d'expliquer aux parents où vont leurs dons afin qu'ils prennent conscience du rôle de la coopérative. Une note sera diffusée dans le cahier de correspondance.

## **9) Evénements 1er trimestre**

- ✓ 14 octobre : semaine du goût, sur le thème des fruits
- ✓ 5 novembre : photos individuelles et fratricies ; elles seront disponibles courant de la semaine du 18 novembre.
- ✓ 7 novembre : exercice PPMS.
- ✓ 13 décembre : Représentation de « Boucle d'or et les 3 ours » par la Compagnie Héron Pourpré avec 2 séances dans la matinée.
- ✓ 16/17 décembre : Maintien comme en décembre 2012 de l'exposition Marché de Noël sur 2 jours ouverte aux parents.
- ✓ 17 décembre, petites chorales suivies d'un goûter.

## **10) Questions diverses :**

La possibilité d'un carnaval ou/et d'une kermesse est abordée de la part des parents. Cela sera évoqué en équipe. Un enseignant soulève la charge de travail importante que cela engage pour au final s'apercevoir que les parents sont peu nombreux à s'impliquer et être présents.

Suite à une circulaire de l'Inspection Académique, une journée travaillée (mercredi 11 juin 2014) est prévue en récupération de la journée du lundi 2 septembre 2013, la rentrée ayant eu lieu le mardi 3 septembre au lieu du lundi.

**Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 4 mars 2014 à 18h**